

en consultant le registre. D'un autre côté, le soin de recueillir, classifier et conserver les annales ou archives historiques, a, par une résolution spéciale du parlement—sur le rapport d'un comité mixte des deux chambres—été confié au ministre de l'agriculture, en sa qualité de ministre des arts et de la statistique, sous la garde duquel doivent se trouver tous les documents de cette nature.

En 1872, le parlement vota le crédit demandé par le ministre de l'agriculture, et cette année-là j'eus l'honneur d'être choisi par vous pour organiser le nouveau bureau. Il fallait prendre l'œuvre *ab ovo*, pas un seul document de quelque espèce que ce fût ne se trouvant dans la salle réservée à la garde des archives. Il y avait beaucoup de travail préliminaire à faire. Le premier don d'importance fait à la collection nous vint du ministère de la guerre qui, à la suite de négociations conduites par moi, à Londres, en 1873, consentit à nous transférer la correspondance militaire canadienne—remontant à près de 100 ans,—que l'on était sur le point d'envoyer d'Halifax en Angleterre. Ces papiers comprennent plus de 200,000 documents de diverses grandeurs, formes et natures; comme on ne m'avait pas fourni de commis, je dus, seul et sans aide, classifier, arranger et préparer ces documents pour le relieur. Ils sont maintenant reliés en 1,087 volumes, et se trouvent sur nos rayons à côté d'une collection de documents mi-partie civils et militaires obtenus ailleurs, vers la même époque,—qu'il avait aussi fallu arranger et classifier, et qui sont actuellement sur les rayons, au nombre de 197 volumes. Quant à la collection Haldimand dont des exemplaires ont été obtenus du British Museum, dès leur réception j'en ai fait un sommaire jusqu'à la date de mon départ pour l'Europe, en mai dernier; et depuis qu'on m'a donné des commis, j'ai fait copier pour l'imprimeur plus de 2,600 pages des sommaires ainsi dressés, dans le cas où l'on déciderait de les faire publier—ce que j'ai l'honneur de suggérer—ou, si cette recommandation n'est pas accueillie, pour être reliée en manuscrit. On trouvera dans le rapport de 1882 un exemple de la manière dont ces analyses succinctes ont été faites. Ces divers travaux étaient, naturellement, en sus des recherches et de la correspondance que j'avais à faire et de mes autres devoirs, et je ne les mentionne que comme une preuve de la soigneuse économie apportée dans la dépense de la somme accordée par le parlement—économie que l'on continue d'observer. On verra mieux les progrès de l'œuvre en consultant les rapports que j'ai eu l'honneur de présenter de temps à autre. J'ose très respectueusement attirer de nouveau l'attention sur l'insuffisance des salles d'archives, sous le rapport de l'espace et de l'aménagement. On a ajouté de nouveaux rayons qui nous soulageront pour un certain temps, mais seulement au prix de l'empiètement sur l'espace déjà trop restreint.

Conformément aux instructions reçues avant de quitter Ottawa pour commencer mes recherches, je me mis, dès mon arrivée à Londres, en communication avec le Bureau des Colonies qui avait reçu de Son Excellence le gouverneur général une dépêche m'accréditant auprès du comte de Derby, secrétaire d'Etat pour les Colonies. Le Bureau Colonial me procura toutes les facilités possibles en me mettant en com-